

Chapitre 1

Connaissance et intérêts : jeux et enjeux des sciences sociales

La neutralité axiologique du chercheur postulée par Max Weber définit *a priori* les conditions du faisable, donc du possible à dire dans un mémoire de sciences sociales. Si la posture du savant et celle du politique divergent en cela que le premier serait porteur d'une éthique de responsabilité, quand le second serait mû par une éthique de conviction, le travail scientifique est cependant redevable d'une politique de la science, qui définit et hiérarchise sciences centrales et sciences périphériques à l'aune d'une double légitimité : perméable sinon congruente, d'ordre scientifique et d'ordre social. La connaissance pure, c'est-à-dire supposée dégagée de toute influence économique, politique, culturelle ou sociale n'est qu'une fiction : mais les illusions ne sont pas toutes illusoire. Aussi, connaissance et intérêts fonctionnent-ils dialectiquement l'un l'autre. De sorte que, comme nous l'explique Michel Foucault dans son œuvre, le pouvoir fonctionne comme un savoir ; les savoirs à mobiliser dans l'activité de la recherche et la production d'un mémoire en sciences sociales sont alors à penser comme un savoir qui donne du pouvoir et sont à penser comme autant de jeux et enjeux de pouvoir. Pour en jouer (sans jouer ?), se les approprier et en faire les ressources de la réussite universitaire, il

convient de savoir différencier *discours sur la méthode* de *discours de la méthode*.

1. Les sciences sociales sont-elles des sciences ?

Pour saisir l'histoire disciplinaire des sciences sociales, aux fins de débattre de la spécificité ou pas des méthodes en sciences sociales, notamment celles qui concernent la fabrication d'un mémoire de recherche, il nous faut réfléchir à la manière dont l'histoire même d'une discipline (au sens de sa construction disciplinaire) n'est pas indépendante des cadres de sa légitimité sociale et scientifique. Il faudra en conséquence prendre en compte les représentations sociales et les *rapports de pouvoirs* qui s'articulent pour définir un espace de choix possibles dans la production des outils, des connaissances, des savoir-faire méthodiques et des discours méthodologiques en présence sur l'objet « mémoire de sciences sociales ».

Cette posture est redevable d'une double approche épistémologique et politologique. Pour réfléchir à la spécificité des sciences sociales, spécificité à la fois disciplinaire et didactique, il s'agira de mettre en lumière comment les territoires des différentes disciplines scientifiques sont fluctuants au gré des *relations de pouvoirs* entre institutions, corps intermédiaires, traditions formelles, rites de passage. Il faut aussi faire état de l'ensemble des procédures historiques et sociologiques qui rendent opérationnelle la connaissance-se-faisant en sciences sociales, c'est-à-dire ici, la réalisation d'un mémoire attestant d'un parcours de recherche satisfaisant aux canons du moment, de la discipline et de l'institution de rattachement « matérialisant » un processus attendu : celui

d'une reconnaissance sociale et universitaire en forme de titulature, mesure des mérites (entendus comme maîtrise stratégique des procédures). En conséquence, nous ne pouvons faire l'économie d'un examen des termes du débat autour des taxinomies à l'œuvre dans la définition de la scientificité des sciences, puis des sciences (particulières ?) sociales.

Une réflexion sur les définitions en présence de la science s'impose pour saisir le caractère périphérique des sciences sociales et ses enjeux dans la fabrication d'un mémoire de recherche.

1.1. Le mémoire de recherche à l'épreuve des définitions de la scientificité des sciences

L'activité scientifique, si elle répond au projet cartésien de maîtrise de la Nature, est aussi une production sociale en ce sens qu'elle n'est pas indépendante de ses conditions de production et de validation. Chaque époque définit les conditions de recevabilité scientifique d'un discours, entendu aussi comme ensemble de pratiques de recherches. En l'espèce, le mémoire de recherche en sciences sociales est au carrefour d'une série d'expériences formelles : forme du discours écrit et oral, gestion des sources, relations des hypothèses à tester au terrain et aux modalités d'investigation et d'enquête qui ont vocation à baliser les territoires de la scientificité du produit, à la fois moyen de la recherche et moyen de la validation de cette recherche par les pairs. À cette aune, le mémoire dans ses qualités reconnues ou ses limites plus ou moins assumées circonscrit la forme « territoriale » et sociale de

cette expérience humaine, celle d'un rapport à la fabrication de savoirs appelés *sciences*.

1.1.1. Les taxinomies sont des enjeux de pouvoir

Trois définitions concurrentes de la science et de la scientificité ont été historiquement proposées que nous pouvons questionner : une discipline scientifique peut-elle être définie par son objet, par sa méthode ou par la pratique de ses chercheurs ? L'objectivation d'un savoir passe-t-elle par la définition d'un ou de plusieurs objets propre à une discipline scientifique tant dans les sciences dures que dans les sciences sociales ? Ces questions intéressent au premier chef le producteur de mémoire en sciences sociales puisqu'elles décrivent les cadres sociaux de la pensée scientifique, à savoir les règles de la méthode scientifique de la discipline et du moment : sorte de « discipline » de la discipline au sens foucauldien du terme, techniques d'assujettissement du sujet pensant et pratiques politiques d'une « gouvernementalité » de la science en actes.

S'il convient « normalement », au sens durkheimien du terme, de questionner la définition d'une science par son ou ses objets, il faut admettre que la concurrence interdisciplinaire sur les objets tout comme la variabilité historique des objets de chaque discipline montrent que la question de l'objet d'une discipline n'a épistémologiquement pas de sens. Tout objet est construit par la discipline elle-même, alors que chaque discipline prétend se définir par la définition/désignation d'objets légitimes et supposés stabilisés, c'est-à-dire propriétés de la discipline considérée. De fait le statut de l'objet dans la désignation du sujet de mémoire de recherche

impose une réflexion préalable de l'étudiant, en concertation avec son directeur, en fonction de la politique de la science de l'équipe de recherche locale, de ses propres centres d'intérêts, assurant le positionnement de l'étudiant comme de son futur travail dans le champ disciplinaire et dans les enjeux de pouvoir, *dire – faire – défaire* le vrai.

Dans les sciences de la nature, la question de l'objet et de l'objectivation du savoir se pose autrement. La question de l'objet d'une discipline au double sens de frontières d'un champ et de rigueur intellectuelle, revient à s'interroger sur le territoire de cette discipline. Est-il possible de délimiter un domaine d'objets exclusivement circonscrit à une discipline scientifique ? Le politologue Pierre Favre¹ analyse comment est formulée la question dans les sciences de la nature pour établir que si, en science politique comme probablement dans toutes les sciences sociales, des dizaines d'articles interrogent l'objet de leur discipline de référence, dans les sciences de la nature, la question n'est pas discutée et ne fait pas débats. En outre, le même objet naturel peut être étudié par plusieurs disciplines scientifiques sans qu'aucune n'en réclame un droit exclusif de traitement. Ainsi, les frontières disciplinaires varient constamment, le nombre de disciplines change, chacune se divisant en micro-disciplines, devenant tour à tour des disciplines scientifiques à part entière. Les disciplines scientifiques sont donc « à géométrie variable » parce que la science à chaque moment construit ses objets. Comme le note Gaston Bachelard : « Il ne nous semble pas

1. Favre P., « La question de l'objet de la science politique a-t-elle un sens ? », in *Mélanges dédiés à Robert Pelloux*, L'Hermès, Lyon, 1980, pp. 124-141.

plus utile de parler des frontières de la chimie que des frontières de la poésie¹ » ; ou encore le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond qui affirme : « La physique [...] comme toute autre science d'ailleurs, ne peut être définie une fois pour toutes, de façon abstraite et définitive, par référence, par exemple, à sa "méthode", et encore moins aux "objets" de son étude² [...]. »

Dans les sciences sociales, la question est autrement formulée. S'il est clair que, comme toute science constituée et comme toute science sociale, la science politique a un ou des objets ; il ne peut y avoir un ou des objets dont l'étude serait exclusivement réservée à la science politique puisqu'il y a concurrence disciplinaire sur les objets entre les différentes sciences sociales, les frontières de toute discipline étant historiquement mouvantes. Ainsi, les objets de la science politique peuvent être appréhendés tant par la sociologie, l'anthropologie, voire l'économie, l'histoire, la géographie, les sciences de l'éducation... En d'autres termes, la question de l'objet de chacune des disciplines des sciences sociales n'est pas une question théorique mais bien une question empirique. Chaque science sociale a des objets qui ne lui appartiennent pas en propre, mais qu'elle traite de façon privilégiée ; ces objets ne devenant objets de science que s'ils sont scientifiquement reconstruits. C'est une étape de la recherche que le producteur d'un mémoire devra maîtriser, d'autant qu'elle

-
1. Bachelard G., « Critique préliminaire du concept de frontière épistémologique », in *Études*, Vrin, Paris, 1970, p. 83.
 2. Lévy-Leblond J.-M., « Mais ta physique ? » in Rose H., Rose S., Enzensberger H.-M., *L'Idéologie de/dans la science*, Le Seuil, Paris, 1977, p. 145.

est la plus compliquée et qu'elle fait défaut à nombre de travaux de recherche en sciences sociales. L'objet d'une discipline n'existe évidemment pas avant que celle-ci existe. Il est construit par la discipline elle-même. Une discipline ne se définit pas par son ou ses objets, elle les définit. L'idéologie spontanée qui définirait une discipline scientifique par des objets empiriques donnés est bien caduque. Le développement historique des disciplines n'est évidemment pas nécessaire mais contingent. Si la définition d'une discipline par l'objet se révèle donc illusoire, est-il possible de la définir par une méthode ? Le découpage du réel en objets relevant de disciplines scientifiques distinctes, pour opératoire qu'il soit, n'ayant ainsi pas de fondement épistémologique, une discipline scientifique pourrait-elle se définir par une méthode qui lui soit propre ? Observer la construction des règles disciplinaires, c'est aussi cerner les migrations conceptuelles de science en science qui font obstacle à toute définition d'une discipline scientifique par une méthodologie et des méthodes spécifiques. Une discipline scientifique procède d'une matrice disciplinaire largement partagée par ses praticiens, ce que l'étudiant doit avoir intériorisé pour être capable de la faire vivre dans son mémoire.

Au fondement de toute discipline, il existe un ensemble, à la fois composite et assez bien partagé, de règles, de structures mentales, d'instruments, de concepts et de normes. Ces outils de pensée ne peuvent émerger qu'en résonance avec des conditions objectives/subjectives de production tout comme d'ailleurs la naissance des différentes sciences suppose la prise en compte des mécanismes cognitifs et des modes de pensée à l'œuvre à un instant donné — ce qui justi-

fié selon nous le projet de cet ouvrage — et des conditions culturelles économiques et sociales présidant à cette naissance. Or, selon Isabelle Stengers et Judith Schlanger, « poser le problème des concepts scientifiques, c'est immédiatement poser le problème de *leur pouvoir*. Et se poser le problème de leur *pouvoir*, implique que ce pouvoir ne peut être considéré comme normal ou allant de soi¹ ». L'image dominante de la rationalité scientifique suppose que le scientifique dispose d'une méthode d'appréhension du réel qui lui soit propre et lui garantisse la scientificité de sa démarche.

Tout comme il n'y a pas de définition opératoire an-historique de la rationalité, la définition d'un mode d'approche disciplinaire n'est que le résultat d'une croyance collective dans ses fondements. Qui plus est, non seulement la classification des savoirs est un enjeu de *pouvoir*, mais encore la nomadisation des méthodes, concepts et techniques doit être comprise à la fois comme vecteur heuristique certes, mais aussi comme « kleptomanie académique », dans un processus de légitimation scientifique. Cette nomadisation des concepts et des méthodes est ainsi constitutive de l'histoire des sciences et, en ce sens, nie l'idée de frontières disciplinaires intangibles et intrinsèques. Cette propagation des concepts se fait de champ en champ scientifique, structuré par des espaces de « pouvoir-dire-le-réel ». Apprécier la validité et la pertinence de la circulation des concepts et méthodes dans des champs disciplinaires distincts pose évidemment le problème de l'autonomie de ces champs. « [...]

1. Stengers I., Schlanger J., *Les Concepts scientifiques : pouvoir et invention*, Gallimard, Paris, 1988, p. 24.